

# Les Infos de Base

mercredi 31 octobre 2007  
volume 10, numéro 44  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

**Code civil du Québec —  
Accès aux règles et  
Dictionnaire du Droit  
québécois**

### 2 Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

**Liste des modifications  
apportées à l'Infobase  
Règlements du Québec**

**Liste des modifications  
apportées à l'Infobase  
Lois du Canada**

Gaudet Éditeur ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

### État de la publication

L'**Infobase Lois du Québec** et la **Statutes of Québec Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 44 du 31 octobre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> novembre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'**Infobase Règlements du Québec** et la **Regulations of Québec Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 44 du 31 octobre 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 43 du 27 octobre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 novembre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'**Infobase Gazettes officielles du Québec** contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 44 du 31 octobre 2007, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 43 du 27 octobre 2007.

L'**Infobase Lois annuelles du Québec** et la **Annual Statutes of Québec Infobase** contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2007.

L'**Infobase Lois du Canada**, la **Statutes of Canada Infobase**, l'**Infobase Lois annuelles du Canada** et la **Annual Statutes of Canada Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 22 du 31 octobre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 31 octobre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

Le **Code civil du Québec — Accès aux règles** est à jour, sur la base de l'information disponible, au 20 octobre 2007.

Le **Dictionnaire du Droit québécois** est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 octobre 2007.

### **Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois**

La période d'évaluation des deux nouveaux livres de la bibliothèque **Accès Légal, Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois**, s'est terminée le 30 septembre.

Le **Dictionnaire du Droit québécois** est votre dictionnaire alphabétique et analogique du Droit québécois.

Le **Code civil du Québec — Accès aux règles** est votre *Code civil* raisonné dompteur de complexité.

Appelez-nous au 514/893-2526 pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant ces nouveaux produits ou pour connaître leurs conditions d'abonnement.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

*Loi sur la protection de la jeunesse,*  
L.R.Q., c. **P-34.1**, aa. 11.1.1, 63, 132.

*Loi modifiant la Loi sur la protection de la  
jeunesse et d'autres dispositions législatives,*  
L.Q. 2006, c.34, aa. 8, 35, 70 (partie).

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus,  
ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur le contingentement de la  
production et de la mise en marché du  
produit visé par le plan conjoint des  
producteurs acéricoles du Québec,*  
[R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 10], a. 9.4.

*Erratum, (2007) 139 G.O. 2, 4419.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De  
plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en  
partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Loi sur la gestion des finances  
publiques,* L.R.C. 1985, ch. **F-11**, aa.  
43.1, 46.1, 47, 49, 54.

*Loi d'exécution du budget de 2007,* L.C. 2007,  
ch. 29, aa. 85-88.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus,  
ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.